

# Biache @ctus



N° 20

AVRIL 2022

## LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

### Le mot du Maire



Chères Biachaises, Chers Biachois,

Le réseau routier français est l'un des plus denses en Europe et s'étend sur plus d'un million de kilomètres.

Selon l'identité de leur propriétaire, ces infrastructures sont gérées différemment.

La mission principale de chacun de ces acteurs demeure toutefois de proposer aux usagers le meilleur niveau de confort et de sécurité, et par là-même, d'assurer la préservation du patrimoine routier.

- Les routes nationales appartiennent à l'Etat (Ministère de la transition écologique), et sont jalonnées de bornes rouges, signalées par un « N ».
- Les routes départementales, gérées par le Conseil Départemental, sont reconnaissables à leurs bornes kilométriques jaunes, signalées par un « D ».
- Les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) disposent également de voiries, le plus souvent rattachées à la gestion d'une compétence. On parle ici de voirie d'intérêt communautaire.
- Enfin, et comme leur nom l'indique, les **routes communales** appartiennent aux communes, et c'est le Conseil municipal qui gère leur construction, leur entretien et leur signalisation.

La longueur de notre voirie communale à gérer est de 21 kms.

Le prix d'un kilomètre de roulement, hors les coûts liés à l'état de la voirie (réfection des abords, travail de la couche inférieure, drain, ...) se situe entre 150 000 et 200 000 €.

La sécurité de nos concitoyens étant une priorité, la réfection de nos voiries concernera les plus abîmées, mais aussi celles programmées par la société Noréade dont les canalisations sont usagées ou insuffisamment calibrées, car vieilles de plus d'un demi-siècle.

Vous lirez, à l'intérieur de ce magazine, l'article de Arnaud LOURDELLE, Adjoint aux travaux, sur les prochains travaux programmés sur la commune.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Le Maire

Hervé NAGLIK



## Vacances de Printemps

- La **bibliothèque** sera fermée du mardi 19 au jeudi 21 avril inclus
- L'**agence postale** sera fermée du mardi 19 au samedi 23 avril inclus



## La vie des Biachois

### • Permanences juridiques

Rappel : le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (**CIDFF**) d'Arras reçoit chaque **1er vendredi du mois**, de 14h à 17h, à la Maison des Sociétés.

Ces permanences sont assurées par une juriste spécialisée dans le droit de la famille, l'aide aux victimes de violences, droit du travail, ...

Gratuité, confidentialité et anonymat sont les maîtres-mots de cette action. Pour prendre rendez-vous, appeler le 03.21.23.27.53



## Emploi

### • Métiers d'accueil à domicile



Le Conseil Départemental proposera, tout au long de l'année 2022, des réunions de sensibilisation et de découverte des métiers d'**Assistants familiaux** et d'**Assistants maternels**.

Ces réunions se tiendront les 14 juin, 20 septembre et 8 novembre, de 18h à 20h à la Maison du Département Solidarité (MDS) Arras nord, 87, place Chanteclair à ST-NICOLAS-LES-ARRAS. La réunion du 20 septembre se fera en visioconférence.

L'inscription est obligatoire en envoyant un mail à l'adresse suivante, et en précisant la date retenue : [metier.accueil.adomicile@pasdecalais.fr](mailto:metier.accueil.adomicile@pasdecalais.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 03.21.15.12.73.

## Aînés

### • Rappel : repas des Aînés du 26 mai

Il sera servi à la salle Jean Moulin, le jeudi de l'Ascension, **à partir de 12h00**.

Il est encore temps de s'inscrire en appelant la mairie au 03.21.50.07.27, du lundi au vendredi aux horaires habituels, et ce, **jusqu'au 29 avril**, dernier délai.

## Social

### • Restos du Cœur

La collecte nationale des Restos du cœur s'est déroulée du 4 au 6 mars dernier.

L'antenne biachoise était présente à l'entrée du magasin Super U.

L'équipe animation de la commune s'est associée à cette opération, avec les enfants et leurs parents. Un grand merci à eux !

Laurence BOULET, Adjointe au social, est allée déposer les colis à Mme LEPOIVRE, Présidente, qui remercie tous les donateurs !



## • Carnaval de l'école maternelle

Le lundi 28 mars, l'école Charles Perrault a organisé son carnaval sans défilé (crise sanitaire oblige).

Chaque classe a réalisé ses déguisements et les enfants étaient très fiers de les présenter à la municipalité qui, pour l'occasion, est venue les prendre en photo. Un groupe de l'Harmonie « La Renaissance » a accompagné également cette belle fête, pour la plus grande joie des enfants et de leurs Enseignantes. »



## • Crèche : inscriptions 2022/2023

Les inscriptions à la crèche « les Joyeuses Frimousses » restent ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire. Quelques places sont encore disponibles.

Contact au **09.67.37.70.65**

**Information aux parents**

**Inscriptions 2022-2023**

Chers parents, les inscriptions à la crèche les Joyeuses Frimousses sont ouvertes pour la rentrée scolaire.

Il nous reste quelques places pour accueillir vos bouts de chou en accueil régulier ou occasionnel.

N'hésitez pas à contacter notre directrice au 09.67.37.70.65

Au plaisir de vous accueillir

L'équipe des Joyeuses Frimousses

- **Chasse à l'œuf**

Christelle LESPAGNOL, Adjointe à la jeunesse, et sa commission invitent les **enfants, jusqu'à 10 ans**, le dimanche de Pâques, 17 avril, à **10h précises**, au parc de la Flânerie (entrée côté parking Hyper U). Entrée gratuite. Une partie du parc sera réservée aux enfants jusque 5 ans inclus, accompagnés d'un parent et une autre sera ouverte aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Cette opération est organisée en partenariat avec Hyper U Biache.



- **Spectacle de magie**

Organisé par la Municipalité, il se tiendra le **mercredi 20 avril, à partir de 14h00**, à la salle Jean Moulin. Entrée gratuite.

Les enfants de 10 ans et moins sont invités à venir déguisés pour participer au concours du plus beau déguisement.

Goûter pour tous !

## Vacances de Printemps



En plus de l'accueil de loisirs qui accueillera les enfants inscrits pendant toutes les vacances, d'autres activités seront traditionnellement proposées :

- **Récréacontes**

L'équipe d'animation propose des activités gratuites, ludiques et créatives pour les enfants de 6 à 10 ans, les mardis 12 et 19 avril et jeudis 14 et 21 avril, de 14h à 17h. Rendez-vous à la bibliothèque municipale, à l'Espace Culture & Jeunesse.

Attention : **inscriptions obligatoires** auprès de Karine COMBLE, aux heures de bureau, au 06.73.88.44.67.

- **Vacances buissonnières**

Christelle LESPAGNOL, Adjointe aux écoles et à la jeunesse, propose des ateliers gratuits ludiques autour du Français, niveau CP, CE1 et CE2.

Les séances se dérouleront du lundi 11 au vendredi 15 avril de 10h30 à 12h, à l'école Jean de la Fontaine.

Attention : **inscriptions obligatoires** en mairie.

## Animation

- **Aux vacances de Printemps : retour vers le bowling !**

La Communauté de Communes Osartis-Marquion relance l'opération « **Destination bowling** ». Sept à huit pistes de bowling, quai 121 à Douai, sont réservées de 9h30 à midi. Les participants ont droit à deux parties de bowling, une initiation au laser game et une boisson soft.

Pour Biache, le déplacement se fera le **jeudi 21 avril**. Les inscriptions se font sur la page : <https://bit.ly/3h1ygm>

Les horaires de la navette sont disponibles sur le site [www.cc-osartis.com](http://www.cc-osartis.com)



## • Police municipale

Le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 13 septembre 2021, le principe de création d'une Police municipale.

Un Brigadier de Police municipale a donc été recruté et prendra ses fonctions officielles début mai prochain.

Un article spécifique le présentera en compagnie de notre Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP), Bernard DELABRE, lors de la parution de notre magazine de mai.

Voici un résumé des missions qui seront dévolues à notre future Police municipale :

- Faire respecter le Code de la Route : constater et verbaliser les excès de vitesse, refus de priorité, non-respect des sens interdits, feux tricolores et stops, non-port de la ceinture de sécurité, stationnement non autorisé, téléphone au volant, véhicules trop bruyants ou trop polluants, ...
- Effectuer des dépistages d'alcoolémie et d'usage de stupéfiants
- Jouer les médiateurs dans les conflits de voisinage
- Faire respecter le Code de l'Environnement
- Gérer les chiens errants et/ou dangereux
- Prendre contact avec les personnes âgées
- Sécuriser les manifestations municipales
- Gérer les objets trouvés
- Gérer la vidéoprotection
- Assurer l'opération « Tranquillité vacances » : surveillance du domicile des habitants partis en vacances qui en feront la demande.



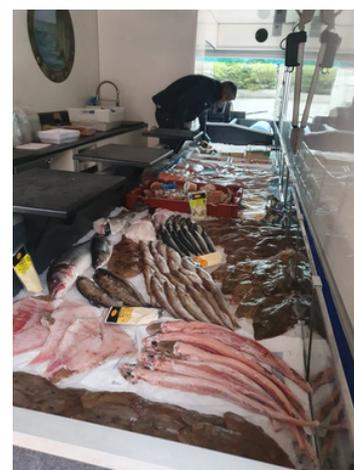
## Vie économique locale

### • Marchés du jeudi et dimanche

Notre marché du jeudi accueille, depuis le 17 mars, un nouveau commerçant : un poissonnier qui rejoint ainsi le boucher et le primeur !

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine d'une boucherie chevaline !

Enfin, La commission « Commerce et Artisanat » travaille sur le projet d'un grand marché mensuel qui ne devrait plus tarder à voir le jour ! Nous vous informerons prochainement de ce nouveau rendez-vous à ne pas manquer...



### • Ongles en Aur'

Félicitations à Aurélie, « Ongles en Aur' » qui a reçu la charte qualité 2022/2023 par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

## Manifestations du mois

- dimanche 10 avril : loto de l'Harmonie "La Renaissance"
- dimanche 24 avril : rando cyclo de "Biache cyclo"
- samedi 30 avril : repas annuel du foot
- samedi 7 mai : repas de l'USCB "sports de combat".



Pour toute information, rapprochez-vous des associations.

### • Message du Président de l'Amicale des donneurs de sang

A mes amis Donneurs (es) et futurs(es) Donneurs (es)

L'Amicale de Biache a organisé 4 collectes en 2021. Nous avons accueilli 278 Donneurs(es) contre 236 en 2020, soit 42 Donneurs(es) en plus. Les chiffres montrent que je peux compter sur vous, mais nous pouvons faire encore plus.

En 2022, les plages de RDV seront élargies et nous pourrons également accueillir les Donneurs(es) sans RDV (dans la mesure du possible).

Le déficit du stock de pochettes de sang (70 000 poches au niveau national au lieu de 100 000) a amené l'EFS à demander à « recruter », par l'intermédiaire de ses Responsables locaux, de nouveaux donneurs (es). Toutefois, malgré l'effort de communication, le déficit se comble très difficilement.



Donc, si vous avez entre 18 et 71 ans et que votre poids est supérieur à 50 kg, n'hésitez pas à vous présenter à la prochaine collecte qui se déroulera le :

**vendredi 6 mai 2022 de 15h à 19h, à la salle Jean Moulin.**

Réservation de votre créneau en ligne et tous renseignements : soit par téléphone au 08.00.10.99.00, soit en ligne : <https://dondesang.efs.sante.fr/>,

Vous serez toujours accueillis chaleureusement par nos bénévoles.

Les collectes suivantes 2022 se dérouleront **les samedis 3 septembre et 3 décembre.**

## Travaux

### • Noréade



Le département a reçu la nouvelle proposition de Noréade concernant l'affaissement de voirie au niveau de l'aqueduc, rue du Maréchal Foch. Une fois l'instruction par le département terminée, Noréade entreprendra les travaux pour réparer l'aqueduc et combler le trou.

Noréade a prévu de refaire l'assainissement de la rue de la Commune de Paris. Ces travaux devraient commencer à la mi-septembre 2022.

## • Enedis

Comme vous avez pu le remarquer, et comme annoncé précédemment (cf. Biache @ctus de mars 2022), de nouveaux travaux sont en cours.

Pour rappel, ce sont des travaux imposés par Enedis et validés par la Préfecture. Ils consistent en la pose de 5 câbles souterrains pour relier le champ d'éoliennes de Fontaine-Les-Croisilles.

Les travaux vont se dérouler en 3 phases :

- de la sortie de Biache Saint Vaast, direction Hamblain-les-Prés, à l'entrée principale de l'Hyper U.
- de l'entrée principale de l'Hyper U à la rue du Général De Gaulle
- de la rue de Général De Gaulle au poste de transformation de la rue Pasteur.

Chaque phase durera 3 semaines.

Pendant ces travaux, des déviations seront mises en place à chaque phase car ils se feront « route barrée ».

## • Voirie

La commune va continuer de rénover les routes.

La rénovation de la rue du Général De Gaulle est prévue, pour partie, cette année.

Nous allons aussi rénover la fin de la rue Parmentier, en collaboration avec Plouvain.

Nous profiterons aussi des travaux de Noréade pour refaire la chaussée et les trottoirs de la rue de la commune de Paris.

# Environnement

## • Opération "Hauts-de-France propres"

Ce dimanche 20 mars, s'est tenue, à Biache, l'opération « Nettoyons la nature ».

Plus de 40 Biachois, équipés de leur chasuble, de sacs poubelles et de gants se sont mobilisés pour ramasser les détritiques souillant la ville.

Beaucoup étaient venus en famille pour montrer l'exemple à leurs enfants.

Les chasseurs se sont attelés au nettoyage de leur territoire de chasse de Gaillampré et les associations de pêche ont géré le marais.

Nous les remercions sincèrement de ce geste écocitoyen.

Le constat, au regard des déchets collectés, est que, d'une manière générale, notre ville est propre.

Nous remercions la majorité de Biachois pour leur vigilance au quotidien.

Rendons également hommage à nos Agents municipaux, qui inlassablement, quel que soit le temps, nettoient nos rues tout au long de l'année.

Toutefois, nous avons tous été désolés de constater la **quantité de mégots et de bouteilles vides** jetés çà et là par une minorité.

Tous les participants étaient partants pour renouveler l'opération en automne.

Nous vous donnons rendez-vous fin septembre, encore plus nombreux...



## • Fin des hostilités en Algérie

Ce samedi 19 mars, MM. Alfred MARIETTE et Daniel VANDERKELEN, respectivement Présidents de la FNACA et des Anciens Combattants, ont dirigé la célébration du 60e anniversaire de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

En présence de Hervé NAGLIK, Maire, Véronique LARDIER, Adjointe aux manifestations patriotiques, du Conseil municipal, d'Élus honoraires, des Porte-drapeaux, d'un Représentant de la gendarmerie de Vitry-en-Artois et de sympathisants.

Un hommage a été rendu au Carré Militaire du cimetière. Le cortège a ensuite rejoint l'Harmonie « la Renaissance » au kiosque pour défiler jusqu'au Monument aux Morts puis jusqu'à la stèle de Michel PERRIN (rue du 19 mars 1962, au stade Bernard Leroy) où des gerbes ont été déposées.

Nous vous informons qu'en raison du 2nd tour des élections présidentielles, la cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la Déportation prévue initialement le 24 avril est avancée au vendredi 22 avril.



## Avis aux nouveaux arrivants



*Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se faire connaître en mairie afin d'obtenir les documents nécessaires à leur installation.*

*Veillez vous munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

*Sans oublier de se faire connaître auprès des écoles si nécessaire.*



**Directeur de la publication :** Hervé NAGLIK  
**Directrice de rédaction :** Muriel BRONGNIART  
**Conception & réalisation :** Laurent HURE  
**Impression :** Comartois

<http://www.biache-saint-vaast.com/>



biachesaintvaast

